



APPEL À PROJETS 2024-2025

Ensemble, développons les actions collectives de prévention pour préserver l'autonomie des seniors

CAPITAL SANTÉ

Nutrition, mémoire, activité physique, prévention des chutes, sommeil, information santé, etc.

PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS

Sensibilisation aux technologies de l'information et de la communication, prévention de l'isolement social, prévention de la dépression et/ou du risque suicidaire, réseaux de proximité, prévention des difficultés sociales, mobilité, sécurité routière, bien-être et estime de soi, préparation à la retraite, etc.

ENVIRONNEMENT RÉSIDENTIEL ET ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS

Sensibilisation à la sécurisation et à l'adaptation du cadre de vie, etc.

VIE SOCIALE

Vie associative, accès au sport et à la culture, actions intergénérationnelles, échanges de savoirs, animations territoriales, etc.

Date limite de réception des dossiers (téléchargeable sur www.jura.fr) : 29 mars 2024

CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES AGÉES

